



Licence professionnelle Journalisme et médias locaux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Journalisme et médias locaux. 2012, Université de Lorraine. hceres-02038162

HAL Id: hceres-02038162

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038162>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Journalisme et medias régionaux

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Journalisme et médias locaux

Dénomination nationale : SP6-Activités et techniques de communication

Demande n° S3LP130004890

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Nancy
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : RCF Radio Jericho, Editions Martin Médias, Radio-Décllic, Le Mag'Eco
- Secteur professionnel demandé : SP6-Communication et information

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2009, cette licence est portée actuellement par l'UFR « Lettres » de l'Université Nancy 2 et le sera désormais par l'UFR « Info-Com » de l'Université de Lorraine. Le titre initial était : *Journalisme spécialisé*. Il est proposé un nouveau libellé qui tient compte de l'analyse des stages suivis et des emplois occupés par les étudiants des deux premières promotions. Le changement s'accompagne de modifications dans les contenus de formation.

Son objectif est de former des journalistes (rédacteur, reporter, reporter spécialisé, journaliste reporter d'images, rédacteur web, photographe de presse, correcteur réviseur, secrétaire de rédaction, présentateur de journal parlé ou télévisé), travaillant dans la presse écrite, radio, télévision, internet et tout particulièrement, à l'échelon local ou régional.

Les connaissances et aptitudes principales sont la capacité à savoir recueillir, vérifier et traiter l'information, maîtriser les techniques rédactionnelles et les équipements audiovisuels, connaître la déontologie, comprendre le fonctionnement politique et social, connaître l'environnement local et régional. Construite sur la base des modalités pédagogiques et critères demandés par la commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes (CPNEJ), cette formation est en attente de reconnaissance par la profession. Fortement attractive, elle accueille en formation initiale des étudiants d'origines diverses.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

S'il est évidemment difficile d'évaluer un bilan qui ne porte que sur deux promotions, on peut néanmoins considérer que cette licence a connu un démarrage laissant augurer d'une poursuite favorable. On soulignera tout d'abord la qualité du dossier (même s'il manque quelques données chiffrées) car il nous permet d'entrer véritablement dans la « vie » de cette spécialité. Les comptes-rendus des réunions de l'équipe pédagogique, du conseil de perfectionnement mis en place l'an dernier montrent une équipe associant de manière équilibrée universitaires et professionnels, analysant bien les indicateurs de bilan, réactive dans ses propositions d'évolution et très lucide sur les difficultés à installer une nouvelle formation aux métiers du journalisme dans un paysage déjà riche au plan national (mais vide régionalement) et dans un domaine professionnel en pleine mutation, avec un marché de l'emploi très instable. Les modifications apportées à la formation pour le prochain contrat quinquennal et le changement de libellé associé sont une preuve de cette capacité à évoluer. L'investissement des membres de l'équipe pédagogique et en particulier, du responsable de la formation, universitaire spécialiste de la Presse et fortement investi dans le domaine, est remarquable. Cet engagement compte pour beaucoup dans les heureux débuts de cette licence.

Cette réactivité procède, il est vrai, des choix faits lors de la conception même de cette licence. Tout en respectant les critères et modalités de la CPNEJ, il a été choisi de former des journalistes polyvalents capables de s'adapter aux divers médias et donc, immédiatement employables. Le choix du niveau est judicieux car bien adapté aux besoins et capacités d'embauche d'entreprises de tailles parfois réduites. Le recentrage sur la presse régionale - fruit de l'analyse du devenir des premiers diplômés et de l'offre de stage - conforte ce choix initial. La conséquence en est un projet pédagogique très ambitieux : les contenus et les outils à maîtriser sont impressionnants au regard d'une formation en un an même si les étudiants arrivent avec un bagage dans le domaine de l'information-communication. Ce projet pédagogique fait la part belle aux interventions des professionnels (71 %) et sa dimension professionnalisante est incontestable. Les professionnels sont associés à toutes les étapes de la formation et les comptes-rendus fournis en annexe le vérifient pleinement. Notons le souci de formalisation systématique des partenariats. Le seul point faible est l'absence - déplorée par l'équipe - des « poids-lourds » de la presse régionale dans cet adossement professionnel. Il semble que malgré les multiples contacts sollicités, l'actuelle non-reconnaissance de la formation par la profession dissuade encore certains professionnels de s'engager.

Sans surprise, cette récente formation bénéficie d'une bonne attractivité (six candidatures pour une place) élargie au plan national (la moitié seulement des candidats sont lorrains) et bien diversifiée. Les modalités de sélection (qui auraient mérité d'être mieux explicitées) semblent efficaces au regard des taux de réussite et du devenir des diplômés. Le suivi de ces derniers est conduit à la fois à l'échelle de l'établissement et de l'équipe (suivi individualisé exhaustif). Ce suivi montre une insertion plutôt satisfaisante des premiers diplômés, la plupart en emploi et pour les trois-quarts, comme journalistes. Si la qualification des emplois est bonne, l'instabilité est forte mais c'est une des caractéristiques de la profession. Notons que si les poursuites immédiates d'études sont rares, certains diplômés suivent désormais un master après une année d'activité. La décision de maintenir l'effectif de cette spécialité à 18 étudiant maximum, est cohérente au regard des possibilités d'emploi du domaine.

L'autoévaluation conduite par l'université a permis au responsable de préciser certains choix en développant les raisonnements les appuyant. Elle a judicieusement contribué à la qualité du dossier d'évaluation.

- Points forts :

- La bonne adéquation aux besoins des entreprises.
- Une très bonne réactivité de l'équipe pédagogique.
- Un bilan d'insertion satisfaisant.
- Une forte attractivité bien maîtrisée.

- Points faibles :

- Un projet pédagogique très, voire trop ambitieux.
- L'adossement professionnel encore limité.

Recommandations pour l'établissement

Comme le dossier l'indique, les efforts immédiats doivent porter sur la reconnaissance de cette licence par la profession et le renforcement des partenariats avec les grands médias régionaux (les deux étant liés). Un soutien de la part de l'établissement serait le bienvenu pour permettre à cette formation de s'installer dans le paysage régional et national, ce que devraient permettre sa spécialisation et la qualité de son projet pédagogique. La mise en place de l'alternance devrait rapidement accompagner ce déploiement, le milieu professionnel étant réceptif à ce mode de formation. La piste du journalisme professionnel mériterait d'être explorée même s'il est nécessaire d'économiser les forces des porteurs du diplôme déjà très mobilisés.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : Non notée

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2009/2010	2010/2011	Année (1)
Nombre d'inscrits	16	14	
Taux de réussite	100 %	100 %	
Pourcentage d'inscrits venant de L2	50 %	43 %	
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	25 %	36 %	
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	0 %	0 %	
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %	100 %	
Pourcentage d'inscrits en formation continue	0 %	0 %	
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	0 %	0 %	
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels			71,40 %
ENQUETES NATIONALES			
	Année (1)	Année (1)	Année (1)
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (2)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	2010	Année (1)	Année (1)
Taux de répondants à l'enquête	87,50 %		
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	42,90 %		
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	7,10 %		
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	35,70 %		

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre. Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles - Vague C Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Journalisme et médias locaux

Dénomination nationale : SP6-Activités et techniques de communication

Demande n° S3LP130004890

L'équipe pédagogique a bien pris connaissance des appréciations et recommandations transmises par le comité d'évaluation de l'AERES. Elle souhaite apporter des précisions de nature à éclaircir certains points du rapport en réponse à la lecture approfondie des experts.

S'agissant de l'ambition du projet pédagogique, il semble que la capacité d'adaptation des futurs journalistes formés par la LP soit à ce prix, tant elle est liée à leur polyvalence (formation aux savoir-faire et aux techniques en presse écrite, radio, télé et web) qui leur permet de répondre aux exigences de plus en plus « multimédia » des supports d'information régionaux ou locaux et ce, en raison de facteurs également de restriction budgétaire.

Comme indiqué dans son dossier de renouvellement, avec restructuration, le resserrement des liens avec les médias régionaux est, en bonne logique, l'un des objectifs majeurs de la LP de journalisme de l'Université de Lorraine : la plupart de ses intervenants professionnels proviennent en effet de ces médias régionaux qui fournissent qui plus est, la majorité des stages et des emplois proposés à ses étudiants. Dans le dossier, est soulignée la difficulté à formaliser des accords, sous la forme de partenariats notamment, avec les plus puissants d'entre eux.

Deux éléments peuvent cependant améliorer l'adossement professionnel et la reconnaissance régionale de cette formation, comme cela a été suggéré dans l'évaluation :

- Le recrutement en juin 2012 d'un PAST, qui entrera en fonction dès la rentrée suivante : parmi les missions inscrites dans le profil de ce PAST, il s'agira de « renforcer et [de] créer des liens entre l'université et le monde professionnel de la communication et du journalisme », de « participer à la collecte de la taxe d'apprentissage pour les formations en Information-communication. » et de gérer les stages des étudiants (conventions, suivis etc.). Ce nouvel intervenant pourra donc se consacrer à un travail de communication externe, et plus particulièrement de relations publiques auprès des organismes institutionnels et des entreprises médiatiques régionales, afin de mieux faire connaître notre LP et d'augmenter le nombre et les enjeux de ses partenariats.
- La création d'une UFR Information-Communication, jusque-là inexistante sur le site de l'Université Nancy 2 (la LPJS était rattachée à l'UFR Lettres), devrait permettre une meilleure visibilité externe de l'offre de formation dans ce domaine, et améliorer de ce fait la visibilité de la Licence Professionnelle de Journalisme auprès des décideurs régionaux. En interne, elle devrait contribuer à une meilleure compréhension de ses enjeux et besoins spécifiques, dans une logique de complémentarité avec le reste de l'offre de formation dispensée par cette nouvelle UFR. De fait, l'ouverture d'une spécialité de Master Spécialité journalisme et médias numériques devrait participer de cette mise en visibilité dans l'offre de formation de cette UFR.